



Mémoire de master académique
Domaine : Lettres et Langues
Filière : Langue Française
Spécialité : Sciences du Langage



Titre :

**L'anthroponymie algérienne entre sens
et identité. Le cas de la commune
de Bechloul**

Présenté par : BOUABID Fouad

HABEL Meriem Souhila

Sous la direction de :
M. Miloudi.

Soutenu publiquement le :

03 / 07 / 2017.

Devant le jury :

1. M. Sebih Réda Président.
2. M. Miloudi Jugurtha (encadreur).
3. M. Houcine Youcef (examineur).

Année universitaire 2016/2017

Dédicaces

A mes parents, mes frères et sœurs, mes nièces.

A toute ma famille et mes proches.

A tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin

FOUAD.

Dédicaces

*Aux êtres chères qui sont ma mère et mon père, pour qui je ne pourrais
jamais exprimer ma gratitude.*

À ma petite fille Sophia que j'aime plus que tout au monde

À mon mari Amokrane

*À ma sœur Bouchera Hadjer et à mes deux frères Yakoub et
Abderahemane*

Ma belle mère et beau père pour leurs soutiens

*Mes belles sœurs mes deux tantes Kahina et Kamilia et surtout à mes
grands-parents maternels hamid et khoukha*

Et à tous ceux qui m'ont soutenu de près ou de loin durant mes études.

Mme HABEL Meriem souhila

Introduction générale

Notre travail de recherche relève du domaine des sciences du langage et traite de l'onomastique qui englobe deux grandes branches : l'anthroponymie et la toponymie.

Nous nous intéressons, dans ce mémoire, à la formation, l'évolution et l'origine du nom propre, car nous considérons que le nom propre était toujours au centre de préoccupations de nombreux chercheurs vu la richesse, la diversité et l'expressivité qu'il englobe en soi. Nous tenterons de déceler le sens et l'identité qui se rattache au nom propre. Nous allons nous baser sur la forte présence des noms propres variés existant dans notre terrain de recherche, car ils représentent des entités porteuses de sens, et parce qu'ils sont aussi considérés comme étant des unités riches en signification.

C'est dans cette perspective que nous avons focalisé notre étude sur l'une des branches de l'onomastique nommée l'anthroponymie. Cette dernière a pour objet l'étude des noms propres dans leur cadre interprétatif, pour dévoiler leurs sens, leurs étymologies, et leurs origines.

Pourquoi l'anthroponymie ?

Pendant plusieurs années, l'anthroponymie a rarement fait l'objet d'études. De plus, l'Algérie, ce pays qui est toujours à la quête de son identité, éprouve le besoin de retrouver son histoire perdue au cours de toutes les invasions qu'il a subies, et de revenir aux sources culturelles régionales. Ce phénomène connaît le jour le lendemain de l'indépendance où chacune des régions du pays se montre distincte de l'autre par la richesse de sa culture, de ses traditions et de sa langue. Cette divergence de langues traduit un plurilinguisme marquant une coexistence de plusieurs langues ; régionales, officielles, et étrangères. C'est cet aspect linguistique qui va véhiculer une tradition anthroponymique qui va faire l'objet de notre étude.

Nous avons jugé qu'il est indispensable de s'interroger sur l'origine de formation des prénoms recueillis dans notre corpus, et sur leur évolution à travers les générations.

Introduction générale

Nous avons constaté en tant qu'enseignants que les noms propres ont une signification et reflète l'image de leurs porteurs. En effet, nous avons remarqué, lors de notre expérimentation, que les noms propres ont une relation avec les origines et les traditions de la région.

Pourtant, les recherches antérieures ont prouvé que le choix des noms propres est arbitraire. Le problème se pose alors. D'où proviennent ces noms propres, et comment peuvent il influencer sur leurs porteurs ?

De quoi peut-on partir pour tenter de trouver les origines et la signification des noms propres ?

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, nous nous sommes appuyés sur les différentes définitions évoquées dans la partie théorique.

L'objectif de notre recherche est de vérifier les points qu'on a déjà évoqués en répondant à ces questions :

- Quelle est l'origine et l'interprétation des noms propres de cette localité ?
- De quelle manière les prénoms évoluent-ils dans cette région ?
- Comment le nom propre véhicule-t-il un sens et une identité ?
- Comment s'articule, du point de vue morphologique et lexico-sémantique, la formation des noms propres ?

Nous émettons donc les hypothèses suivantes :

- Les prénoms qu'on attribue à notre descendance proviennent-ils de notre culture ou réfèrent ils notre identité ?
- La tradition anthroponymique algérienne reflète-t-elle les événements historiques qu'a vécus l'Algérie entre 1962 et 1994 ?

Ce mémoire comporte deux parties : une première partie consacrée à l'ancrage théorique et méthodologique. Nous y aborderons les parties essentielles qui se rattachent au nom propre. Une deuxième partie qui consiste en une étude

Introduction générale

expérimentale ; dans un premier temps nous présenterons notre méthode de travail, nous procéderons ensuite à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus.

La conclusion sera consacrée à l'apport de notre recherche, de déceler l'ambiguïté que recouvrait le nom propre.

Introduction :

Après avoir été longtemps marginalisé, le nom propre, aujourd'hui, fait l'objet de nombreuses recherches en cours. Les catégories du nom propre / nom commun relèvent d'une distinction évidente qui, pour la plupart d'entre nous, nous remonte à nos premières années d'école, à un temps, où on arrivait à lire avec un peu plus de précision et d'attention. On remarque toujours une distinction, une différence dans les indices graphiques du même mot : ce sont les majuscules. On se pose alors sans cesse des questions sur leurs significations.

Dans ce premier chapitre, nous allons pencher notre intérêt sur :

- La définition de l'onomastique et ses deux grandes branches (l'anthroponymie et la toponymie)
- La définition du nom propre, ses critères et classes.
- Les types de noms propres et les types d'anthroponymes.

1. L'onomastique :**1.1. Définition :**

Issue du grec «onoma» qui veut dire « nom propre » « science des noms propres», l'onomastique est l'une des branches de la lexicologie qui a pour but l'étude des noms propres « *une branche de la lexicologie étudiant des noms propres.* »¹ L'onomastique est une branche de la lexicologie qui étudie les règles générales de l'apparition, de l'évolution et du fonctionnement des noms propres dans une langue donnée.

L'onomastique a été considérée soit comme une branche subordonnée à une science ou à une autre, soit une science indépendante.

¹Jean, Dubois, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, LAROUSSE, Paris, 2012, p. 335.

Dans ce contexte, l'onomastique a été vue parfois comme une discipline scientifique autonome mais complémentaire, et d'autres fois comme une science complexe, interdisciplinaire. Giga Pehiou le souligne dans sa communication.

L'onomastique ne peut être considérée comme une science en soi et pour soi, car son caractère complexe est dû aux relations étroites qu'elle entretient avec les autres sciences.

L'onomastique peut nous donner une image d'ensemble concernant un individu, à partir de son nom ou prénom, sur son évolution culturelle, matérielle et spirituelle. Ainsi, les noms constituent une partie de la tradition de l'histoire des pays, et donnent des informations sur le mode de vie en général.

Pour conclure, l'onomastique est la branche de la linguistique qui étudie les lois générales de l'apparition, de l'évolution et du fonctionnement des noms propres dans une langue.

2. Les branches de l'onomastique :

Il en découle deux très grandes branches distinctes mais complémentaires dont l'anthroponymie et la toponymie :

2.1 L'Anthroponymie :

C'est l'étude des anthroponymes, ou bien l'étude des noms de personnes « *la science qui a pour but d'étudier les noms de personnes.* »² C'est aussi l'étude de l'étymologie et de l'histoire des noms propres.

Formée de « anthropos » qui signifie « homme » et de « nymie » qui signifie « nom », L'anthroponymie présente des caractéristiques propres à chaque société humaine. D'autant plus, les noms de personnes font partie du patrimoine linguistique de chaque peuple.

De ce fait, l'anthroponymie algérienne reste toujours une question liée à notre identité : qui suis-je ? D'où viens-je ? Elle constitue un repère de mémoire et de valeur

²Jean, Dubois, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, LAROUSSE, Paris, 2012, p. 39.

qui contribue à la construction identitaire. Les noms de personnes transmis depuis des siècles de père en fils portent en soi le reflet et l’empreinte des civilisations passées et désignent un certain nombre de nuances non seulement grammaticales, mais aussi historiques et culturelles surtout.

Le nom propre est un paradigme important de l’identité individuelle et sociale. Il a été toujours considéré comme un enjeu de pouvoir. Le nom propre est toujours soumis aux événements et aux périodes historiques que vit chaque nation. On peut dire qu’il est soumis au pouvoir des hommes. C’est l’un des domaines sur lesquels se manifeste en premier sa dépendance.

Notre étude s’intéresse à l’anthroponymie maghrébine et plus précisément algérienne actuelle. En effet, les noms algériens sont le produit d’abord d’une histoire, ensuite d’une indépendance, suivie d’une décennie noire, un nom nouveau marqué par des prénoms qui ne sont pas les nôtres.

Le présent travail traite l’histoire des noms propres algériens et de l’alliance du facteur historique sur son devenir, son futur.

L’une de nos hypothèses est que l’évolution du système des nominatifs algériens est liée aux conjonctions historiques et aux invasions étrangères que les Algériens ont vécues, de la présence des Phéniciens, à l’occupation française.

Quel est donc l’impact de ces occupations incessantes sur les modes de nominations autochtones ? C’est ce à quoi nous allons essayer de répondre au cours de cette étude.

2.2 La toponymie :

Issue du grec «topos » qui signifie « lieu » et «onoma » qui signifie « nom », la toponymie est l’une des branches de l’onomastique qui étudie les toponymes ; les noms propres désignant un lieu.

En Algérie, cette science est essentiellement anthroponymique. Elle se réfère à des personnages religieux, politiques, guerriers, historiques et bien d’autres. Elle obéit

à toutes les langues et les cultures que le pays a traversées, depuis les Phéniciens jusqu'à la culture algérienne.

L'Algérie a donc subi plusieurs invasions de longues durées. Le dernier conquérant traduit dans sa langue les noms propres des lieux qu'il trouve. Nous retiendrons la période coloniale française de 1830 à 1962. Exemple :

- Tiaret, région du centre ouest d'Algérie, s'appelait jadis, avant la colonisation française *Tahert* (lionne) capitale des Rostémides, fondée en 787 par Ibnou Rostom.
- Blida, proche de la banlieue d'Alger, jadis El Boulaida en arabe, petite ville, fondée vers l'an 1500 par Sidi Ahmed el Kbir.

3. Le nom propre :

3.1 Définition :

On désigne généralement le nom propre qui réfère à un être, une chose unique. Il s'emploie le plus souvent sans déterminant et s'écrit avec une majuscule, si bien qu'il occupe une position très importante dans le lexique. Sa définition reste toujours ambiguë et imprécise. Selon Grevisse : « *le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition, il se rattache à ceux qu'ils désignent par un milieu qui n'est pas sémantique, mais pas une convention qui lui est particulière.* »³

De ce fait, le nom propre ne peut avoir une définition, puisque il est dépourvu de sens. Du point de vue saussurien, le nom propre n'est pas considéré tel qu'un signe linguistique, vu qu'il est démuné du signifié. D'autant plus, il existe une convention arbitraire entre le signifiant et le signifié inaliénable à la réalité : « *les noms propres, spécialement les noms de lieux [...] ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments.* »⁴ De ce fait, il n'y a pas une association entre les dits « signifiants, signifié ».

« *Les noms propres n'ont pas de signification : ils sont « personnels » et désignent une réalité géographique lourde, ou un individu, César, Napoléon, etc.*

³Hakima, Slimani, Toponymie au Dahra au Nord de Chlef, mémoire de magister, science du langage, sous la direction de Mme Amrane Myriam Katia, Mostaganem, université de Hassiba Ben Bouali, 2012, p10.

⁴Ibid, 2012, p10.

comme une étiquette, ils servent à l'identification d'un lieu, d'une personne déterminée. Ils n'ont pas de famille et sont isolés. Ils sont intraduisibles dans une langue donnée. »⁵

Dans cette citation, l'idée jugée comme la plus importante est que le nom propre n'a pas de signification et, par conséquent, il est intraduisible. Cette même idée est représentée par l'image de l'étiquette qui identifie l'individu, ou bien le lieu, au lieu de désigner le contenu ou l'essence de l'objet.

Nous remarquons aussi que, c'est de là que découle la confirmation que les noms propres sont isolés. C'est ce que confirme F. De Saussure, en disant que les noms propres sont « isolés » et « inanalysables. »

Dans la même perspective saussurienne, plusieurs linguistes considèrent que le nom propre est vide et dépourvu de sens ; il décrit un objet mais sans donner des informations sur cet objet. Le contenu est toujours lié au signifiant, d'une part. D'autre part, il est considéré en tant que tel, car il ne veut pas être interprété en d'autres langues. À titre d'exemple, le cas des noms de lieux : Alger / Algiers, Paris / Paris. Ces noms ne peuvent pas être traduits, parce que leur sens est opaque, il n'est pas clair. En revanche, il existe d'autres noms propres qui peuvent être traduits, car leur sens est clair, comme : la nouvelle Orléans / new Orléans, et d'autres.

De ce fait, on déduit que les noms propres ne sont pas totalement, ou d'une manière absolue, dépourvus de sens, car, parfois, ils peuvent porter des informations qui nous donnent des renseignements, des critères d'identification du nom.

Pour Benveniste, le nom propre n'est pas un signe linguistique, mais plutôt un code social : « *ce qu'on entend ordinairement par le nom propre est une marque conventionnelle d'identification sociale et qu'il puisse désigner constamment et de manière unique un individu unique.* »⁶ Ainsi, le nom propre, en tant que code social, peut faire référence à une personne unique et spécifique pour une société donnée. Tel est le cas, par exemple, du président SADDAM Hussein.

⁵Christian, Vandendorpe, http://www.persee.fr./doc/lsoc_0181-4095_1993_num_66_1_2634, consulté le 11/05/2017 à 10h40

⁶Emile, Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Paris, Gallimard, 1974, p.200.

Pour M. Lacheref, le nom propre a toujours des significations : « *un nom propre équivaut une valeur déterminée, spécifique.* »⁷ Exemple : « Jugurtha » « yougarithen » qui signifie « l'homme qui dépasse tous les autres hommes ». Aussi, le nom « Sidhoum » qui signifie « supérieur » aux autres hommes et femmes.

Cependant, certaines significations ont une relation avec un événement d'une période donnée. En Irak, au cours de l'année 2006, le Président SADDAM Hussein a été exécuté le jour qui coïncide avec le jour sacré, l'Aïd el Adha. Dès lors, plusieurs personnes portent le nom de SADDAM comme symbole de bravoure et de courage. Dans ce cas, le nom raconte les faits de l'événement vécu dans une période donnée.

4. Les critères définitoires du nom propre :

Dans ce passage, nous allons faire passer brièvement chacun des critères définitoires qui vont nous permettre de distinguer entre deux catégories du nom propre : nom propre et nom commun qui relèvent, à leur tour, d'une distinction grammaticale.

4.1. Le critère formel :

Le nom propre est toujours décrit comme le nom qui commence par une majuscule dans la plupart des manuels. Il est aussi considéré comme un indice interne pour une éducation élémentaire, ainsi que pour les identifications de la part d'une machine. « *La majuscule est souvent donnée, surtout dans les grammaires normatives, comme critère définitoire, comme marque spécifique du nom propre* »⁸

Pour J. Molino, la majuscule est un critère très important, vu qu'il permet aux individus de reconnaître le nom propre du nom commun. Dans la même perspective, il mentionne une citation tirée du bon usage de Grevisse : « *les noms propres prennent toujours la majuscule.* » Cependant, le nom propre se distingue par sa forme graphique, comme dans l'exemple suivant : la Chine est la seconde force économique dans le monde. Dans ce cas, c'est la majuscule qui va nous permettre de reconnaître le nom propre. Dans le même volet, le même auteur démontre qu'il existe des noms

⁷Mustapha, Lachraf, *Des noms et des lieux, Mémoire d'une Algérie Oubliée*, Casbah, Alger, 1998, p151.

⁸Jean, Molino, http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1123, consulté le 20/03/2017 à 11h30

communs, tels que les noms propres portant une majuscule, dans le but de concrétiser une notion arbitraire, comme : La Vie, Le Courage, Le Bonheur, de même que de donner certaines valeurs à des éléments de la classe dénotée par le nom commun, comme : la Révolution ou l'Indépendance.

Le nom propre n'est pas le terme qui identifie uniquement un individu, mais il peut renvoyer au nom d'une marque commerciale ou bien une entreprise. Dans une situation inverse, il existe des cas où on trouve un nom propre qui est dépourvu de majuscule. Le procédé durant lequel le nom propre se transforme en commun s'appelle généralement la néologie sémantique. C'est le cas de l'antonomase d'un nom propre ; le référent du nom devient un modèle idéal d'une qualité et le nom propre se métamorphose en nom commun et on l'utilise pour désigner cette qualité.

Il existe d'autres types de la néologie sémantique qui sont représentés par la métaphore et la métonymie. Exemple : poubelle, elle était prescrite comme un récipient des ordures par M. Poubelle dont le nom reste jusqu'à maintenant.

4.2. Le critère morphosyntaxique :

Tout comme le critère formel, le critère morphosyntaxique forme à son tour un élément essentiel du traitement du nom propre en grammaire descriptive et normative du français. L'ensemble de ces critères contiennent l'absence du déterminant et de la flexion.

La forme du nom propre sans déterminant dans certains cas peut être une partie intégrée du nom propre, comme pour les noms de pays (la France, l'Algérie... etc.), de régions ou de fleuves (la Seine, le Nil).

Le nom propre, comme le nom commun, a la capacité d'être défini par la large gamme d'articles et non seulement l'article défini.

Exemple :

* Cette maison me rend heureux.

* Ce Jean me rend heureux.

Toutes les définitions faites du nom propre soulignent que ce terme est invariable, il a la flexion fixe, et ne porte pas la marque du pluriel. Autrement dit, il ne change pas de nombre, sauf pour certains cas particuliers. Exemple : la métonymie (une dizaine de Picassos) est elle-même régulière dans le cas où le référent désigné constitue un certain nombre de référents.

4.3. Les critères sémantiques et pratiques :

Le nom propre est dépourvu de contenus sémantiques. Il n'a pas d'autres signifiés que le nom lui-même. Le nom propre ne peut pas être défini, car il se rattache à ceux qu'ils désignent par une convention particulière. Mais cela ne signifie guère qu'il n'a pas de sens. Exemple : les prénoms (féminin, masculin) exigent l'accord du genre, ce qui spécifie leur sens grammatical et indique leurs contextes.

L'interprétation du nom propre dans une telle ou telle langue s'appuie sur l'extralinguistique, sur les connaissances culturelles et encyclopédiques.

5. Les classes des noms propres :

On peut classer les types du nom propre en six classes principales avec, pour chacune, plusieurs catégories :

5.1. Les anthroponymes :

Les anthroponymes peuvent concerner une personne (*noms individuels*) ou un groupe d'individus liés entre eux sur le plan géographique, social ou politique (*noms collectifs*). C'est habituellement le fait (le plus souvent involontaire) de faire partie d'un groupe (famille, clan, ethnie, ville, pays, etc.) qui confère automatiquement les (*noms collectifs*). Les (*noms individuels*) comprennent ceux qu'on reçoit à la naissance, ceux qu'on peut recevoir durant sa vie et ceux qu'on peut s'attribuer soi-même au cours de son existence.

5.2. Les toponymes :

Les noms de lieux, ville, microtoponymes, hydronymes, oronymes.

5.3. Les ergonymes :

L'ergonyme est défini comme le nom d'un produit, d'une marque, d'entreprises, d'établissements de recherches et scolaires, de titres d'ouvrages, de films, de publications et d'œuvre d'art, ainsi que les noms de lois, de parties politiques, d'activités humaines et de symboles scientifiques. Nous citons des exemples :

- Sites de production : Renault, SNVI.
- Marques de produits : Coca-Cola, Kleenex, Candia, Ifri.
- Entreprises industrielles : Microsoft Corporation, Etablissements de recherche universitaire, CRASC.
- Titres d'ouvrages : la Légende des siècles, le Bon Usage, Le fils du pauvre, etc.

5.4. Les paroxysmes :

Les maladies, périodes historiques, événements culturels.

- Exemples de maladies : SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise) Pneumonie bactérienne.
- Exemples d'événements culturels : La fantasia en Algérie, Thafsouth (le printemps) est une fête populaire à l'occasion du printemps dans les Aurès. Yennayer est le nom qui correspond au nouvel an berbère. C'est une fête qui est célébrée le 12 janvier de chaque année. La tauromachie est le nom d'un spectacle de mise à mort du taureau. Elle est d'origine espagnole.
- Exemples de noms de périodes historiques : L'Antiquité, la Renaissance, la Réforme, La Guerre de libération nationale en Algérie.

5.5. Les phénonymes :

Les ouragans, les astres, les comètes, les zones de haute et basse pression. Aux États-Unis, le Centre national des ouragans nomme les systèmes tropicaux se formant dans l'océan Atlantique depuis 1953. À l'origine, on utilisait uniquement des noms féminins ; les noms masculins ont été introduits en 1979. Nous en avons retenu les noms suivants : Ana, Erika, Henri,...etc.

5.6. Les zoonymes :

Il s'agit de la catégorie des noms d'animaux domestiques. Des exemples sont surtout empruntés aux noms de chats, de chiens, ou d'oiseaux, les animaux les plus apprivoisés par l'homme.

Pour les noms de chats : Exemples : pour le mâle, Minouche, etc. Pour les chevaux, les noms sont séducteurs et suggèrent la force et la beauté voire même l'élégance. Nous avons retenu l'exemple suivant : Le Barbe un pur cheval de l'Algérie et du Maghreb.

6. Les types du nom propre :

« Rey Debove distingue trois types de nom propre par rapport au lexique français. »⁹

6.1. Le nom propre opaque :

Il n'est pas clair. C'est un nom incompréhensible. Les locuteurs contemporains ne peuvent pas l'interpréter, car, pour eux, il n'a ni significations, ni explications. Il est considéré comme un terme qui n'est pas d'actualité, qui n'est pas utilisé dans la langue parlée.

6.2. Le nom propre démotivé :

C'est un nom qui peut être formé par un ou de plusieurs morphèmes. Exemple : Sophie Blanche / Sophie la Blanche. Contrairement nom propre opaque, celui-ci n'est pas étranger aux locuteurs, mais il fait partie du lexique contemporain parlé.

6.3. Le nom complexe motivé :

Contrairement au premier type, ce type est descriptif. Cette description peut servir à expliciter le sens dénoté que ce type de nom peut porter en soi. Il faut aussi souligner que ce type est codifié, et cette codification lui permet de se transformer en un nom propre officiel. Exemple : Pays-Bas/cotes d'azur.

⁹ Slimani, 2012, p10.

7. Les types d'anthroponymes :

On distingue quatre types :

7.1. Les noms de personnes (les prénoms) :

C'est dans l'usage, selon l'institution d'un État, ou du point de vue de la communauté sociale, que le prénom est indispensable et communément suffisant, convenable et correcte. C'est un procédé mondialement choisi de nos jours.

Le prénom fonctionne de manière fréquemment judicieuse et pertinente dans la détermination (la désignation) des personnes. Il n'est ni tronqué ni altéré, parce qu'il se peut qu'il y ait des ennuis plus ou moins prévisibles au niveau de leur pertinence, en l'espèce, leur individualité. D'ailleurs, il est obligé d'être en concordance avec l'inscription dans les actes d'État civil, car : « *toute erreur dans la reproduction des prénoms implique leur récusation et nécessite une correction reconnue par le tribunal.* »¹⁰

Afin de se distinguer par rapport aux autres éléments d'une même famille, le petit Larousse mentionne la définition suivante concernant le prénom : « *n.m (Lat. praenomen). Nom particulier joint au patronyme et qui chacun des membres d'une même famille.* »¹¹

Les prénoms habituels demeurent donc les plus utilisés, au monde entier. En revanche, leur utilisation répond avant tout, et souvent spécialement, au rôle neutre de désignation (l'appellation) juste des personnes. Après tout, c'est le côté fonctionnel qui l'importe.

¹⁰ Foudil, Cheriguen, *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, l'Office des Publications Universitaires, 1, Place centrale-Ben-Aknoune-Alger, p.31. *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, l'Office Des publications universitaire, 1, Place Centrale-Ben-Aknoun-Alger, 2008, p.31.

¹¹ LAROUSSE P, AUGÉ, *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, l'Office Des publications universitaire, 1, Place Centrale-Ben-Aknoun-Alger, 2008, p.31.

7.2. Les noms de famille :

Surnom individuel devenu héréditaire, c'est-à-dire transmis le plus souvent par le père (les patronymes). Les noms de familles sont créés pour se distinguer des autres familles qui composent le groupe social.

7.3. Les patronymes :

Qui est composé patro « père » souvent utilisé à la place de nom de famille, les patronymes renferment une histoire, un destin et même parfois un vœu. Qu'il soit paternel ou maternel, le patronyme est le symbole de notre identité. Cet héritage familial nous rattache à une lignée, à des ancêtres. En outre, il témoigne de notre appartenance à une communauté. Même s'ils n'ont jamais fait l'objet d'aucune loi, ils ont toujours été régis par des coutumes.

7.4. Les surnoms :

Nom reçu d'autrui au cours de la vie, le surnom est : « *un nom ajouté ou substitué en nom propre d'une personne d'une famille.* »¹²

Appelé aussi sobriquet, ce dernier se définit comme un nom propre informel et supplémentaire caractérisant habituellement une personne. Les sobriquets sont une sous-catégorie de surnoms. C'est le nom ajouté ou substitué par le vrai nom de la personne; il est créé souvent sous forme diminutive. Le sobriquet ou le surnom personnel est une forme linguistique, au même titre que les autres catégories onomastiques. Certains surnoms sont très utilisés dans la société algérienne. Ils sont soit valorisants ou dévalorisants : l'exemple de *Boubagra* pour désigner une personne sotte ou paysanne.

7.5. Le prénom de substitution (pseudonyme) :

C'est un nom qu'on s'attribue soi-même librement. C'est un nom d'emprunt que le porteur utilise pour exercer une activité sous un autre nom que sa dénomination officielle (il est fréquent dans le milieu artistique).

¹² LAROUSSE P, AUGÉ C, *Dictionnaire Encyclopédique pour tous Le petit Larousse illustré*, Librairie Larousse, p818.

Conclusion :

Pour conclure, nous avons constaté que l'onomastique est une branche parmi les nombreuses branches de la lexicologie. Elle a pour objet l'étude des noms propres dont on distingue deux grandes parties : la toponymie (étude des noms de lieux) et l'anthroponymie (étude des noms de personnes) qui fait l'objet dans notre mémoire.

Au cours de ce premier chapitre, nous avons porté un intérêt au nom propre, surtout que la plupart des linguistes se sont consacrés à l'étudier tels que : Grevisse, Saussure et Benveniste qui le considèrent comme une unité vide de sens, et qu'il ne contient pas de signification, contrairement à ce que nous avons constaté dans d'autres travaux comme les recherches faites par Mestfa Lachraf qui confirme que le prénom comporte une signification et une valeur en soi. Car le prénom est un élément fondamental qui fait partie de l'individu et de sa personne, c'est aussi un élément qui identifie et désigne tout au long de sa vie.

Nous retenons aussi que le nom propre comporte trois critères essentiels (le critère formel, morphosyntaxique, sémantiques et pratiques) qui le distingue et le différencie du nom commun. De même, il peut être classé en six classes principales avec pour chacune de nombreuses catégories : les anthroponymes, les toponymes, les engronymes, les paroxysmes, les phenonymes et les zoonymes.

En outre, Rey Debove distingue trois types de nom propre par rapport lexicale française : le nom propre opaque qui contient une certaine ambiguïté et qui n'est pas clair, le nom propre démotivé qui se forme à partir de plusieurs morphèmes. Enfin, le nom propre complexe motivé qui sert à décrire de manière à faire ressortir le sens dénoté que ce type de nom peut porter en soi.

On s'est intéressé également aux différents types d'anthroponymes, et on en compte : les prénoms, les noms de familles, les patronymes, les surnoms et prénom de substitution.

Introduction:

Dans cette partie, nous nous sommes intéressés d'une part à l'importance qu'a le nom propre, au rôle qu'il peut avoir dans une société donnée, car c'est importance se manifeste dans divers domaines. Nous allons aussi tenter de toucher aux différentes fonctions qu'a ce dernier, donc la fonction d'identification qui met en valeur la singularité de l'individu, la fonction classificatoire qui classe l'individu dans une classe sociale ou un rang à partir du prénom qui le porte, et la fonction de communication reprend le schéma traditionnel de la communication tout en adaptant avec la situation que présente le prénom.

D'autre part, nous allons faire un petit aperçu historique sur la création de l'État civil algérien, car c'est une institution instaurée par le colonisateur qui joue un très grand rôle dans les changements que va subir la tradition anthroponymique algérienne, mais surtout beaucoup le corpus que nous avons étudié est extrait de cette institution (l'État civil de la commune de Bechloul).

Nous allons de même tenter de positionner le nom propre et lui trouver une place entre notre culture et notre identité, ce qui relève de notre objet d'étude. Et pour finir, nous allons essayer d'étudier les représentations sociales qui se sont faites vis-à-vis des prénoms.

1. L'importance du nom propre :

L'importance du nom propre apparaît partout. Quantitativement d'abord, dans les dictionnaires des noms propres, ils sont plus volumineux que ceux des noms communs : « [...] un dictionnaire des noms propres est aussi riche, aussi épais qu'un dictionnaire des noms communs. »¹³ Son importance se manifeste dans plusieurs domaines ; dans la vie courante, où l'on traite qu'avec les individus que l'on désigne avec des noms qui leur sont propres. Même dans la littérature : « [...] les noms jouent les rôles les plus divers, depuis la surprise et l'étrangeté créée par des noms propres

¹³ Jean, Molino, http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1123, consulté le 25/07/2017 à 14h02

étrangers jusqu'à la cristallisation de pensées, d'émotions et de souvenirs qu'ils provoquent chez Proust. »¹⁴

Du point de vue linguistique, le nom propre n'a pas une très grande importance, du moment qu'il n'a pas de signifiés autres que la simple désignation d'un individu ou d'un lieu. L'attribution du nom propre à l'individu est une marque d'intégration sociale et de l'assignation d'un statut. Ce dernier est donné en fonction des structures sociales. Les noms de personnes permettent de particulariser des groupes ethniques de tels autres. En effet, les prénoms traditionnels surtout sont tellement différents de chaque ethnie, qu'il est facile de distinguer la langue, la culture, voire même l'appartenance religieuse d'un individu.

Effectivement, le nom propre fait connaître la culture, autrement dit la civilisation de la personne. Ainsi, si un locuteur veut passer un message à son interlocuteur en lui adressant des propos écrits ou oraux, il doit impérativement l'appeler par le prénom qui le désigne. Il constitue son identité culturelle.

Le prénom occupe aussi une place très importante dans les différents domaines tels que : l'anthropologie, la logique, la terminologie, la géographie ou l'histoire. En terminologie, par exemple, son importance varie, non seulement en fonction du domaine spécialisé d'emploi, mais aussi selon des facteurs divers. Sinon, en géographie et en histoire, les noms de lieux, de personnalités constituent nettement des termes essentiels de la discipline dont il s'agit.

2. Les fonctions du nom propre :

La fonction canonique du nom propre est d'identifier les individus ; sa fonction est celle de donner des objets individuels comme au sens restreint des individualités humaines (anthroponymes), réelles ou fictive, et au sens large d'autres entités, pour les singulariser, ou pour leur assurer la continuité (toponymes, nom d'astres, noms d'institutions). « *Conformément à la sémantique référentielle, le nom propre est vide*

¹⁴ Ibid.

de sens seulement s'il est hors contexte et si on n'a pas sur lui des connaissances encyclopédiques. »¹⁵

De ce fait, la fonction du nom propre est de référer, de dénoter un certain objet. Cette fonction fait appel à la notion d'identification. Dans ce cas, identifier équivaut à mettre en valeur ce qui fait la singularité d'un individu, ce qui va le distinguer des autres, mais sans le séparer d'eux. Dans une certaine époque, au sein de notre société, on accordait au nouveau-né un nom qui le qualifie, qui fait sa singularité ou son individualisation. C'est de cette manière qu'on attribuait des prénoms tels que : *Chemesse Ennahar* : la plus belle de toutes les filles, belle comme le soleil, *Koukha* qui a les joues rouges comme une pêche. Dans chacun de ces exemples, le nom qualifie celle qui le porte. C'est un attribut qualificatif pour elle. La désignation du particulier est l'un des rôles majeurs de l'identification.

La singularisation s'accompagne toujours au rapport entretenu avec l'autre, car, une fois nommé, l'homme devient un maître véritable qui appartient à une société donnée. Le nom propre ne constitue pas seulement une singularisation de l'individu, mais il nous permet aussi de connaître son appartenance culturelle, car le terme identifier regroupe en soi la langue, la nation, la culture, la religion... etc. Si nous prenons l'exemple de notre pays, l'Algérie, l'attribution d'un nom à un individu se fait généralement par rapport à son origine, qu'il soit kabyle ou arabe. Ici, nous pouvons souligner des cas très rares, c'est-à-dire un arabe porte un prénom kabyle, ou kabyle prend un prénom arabe. Cependant, aujourd'hui, avec l'invasion technologique occidentale, nous rencontrons pleins de prénoms qui ne font pas partie de la culture algérienne et qui ne reflètent pas son identité comme les prénoms : *Dylane, Anaïs...* etc. Si bien que ces prénoms singularisent les individus qui les portent, mais ils ne reflètent pas leur identité. Cette catégorie lexicale, qui est le nom propre, ne peut pas se réduire à cette seule et unique fonction, la fonction désignative, qui ne peut s'exercer que lorsque le nom propre est associé à un référent précis. Une autre fonction d'ordre classificatoire, comme celle par laquelle l'anthroponymie s'inscrit dans des

¹⁵ Adelina, Iliseccu, cis01.central.ucv.ro/revista-scol/site-ro/onomastica/ILIESCU.pdf, 2013, p.2.

systèmes sociaux de classement, et peut indiquer une appartenance religieuse et une origine ethnique.

Cette fonction du nom propre apparaît la plus récurrente dans n'importe quel système anthroponymique. En Algérie, à titre d'exemple, les paramètres classificatoires des prénoms obéissent à certains critères comme dans la plupart des autres systèmes anthroponymiques, tels que l'origine sociale, le genre, le rang, le statut social, l'origine géographique, culturelle ou religieuse. Les métiers parfois sont des catégories dans lesquelles les noms propres peuvent situer la personne.

D'après le corpus récolté sur le terrain, nous avons constaté que la population algérienne a développé un certain nombre de prénoms pour désigner les aînés des enfants, ou le benjamin tel que : *Fateh*, *Fethi* ou *Barkahoum*.

Cette fonction repose sur la dichotomie entre porteurs de nom propre et ce qui en sont dépourvus. En littérature, le domaine de classement appartient aussi aux ressources alternatives du système appellatif permettant de nommer un personnage par une autre expression que son nom.

La fonction de communication nous ramène à retenir que les anthroponymes véhiculent certaines informations qui concernent l'individu. Ces informations constituent un message qui circule entre trois pôles : Émetteur, récepteur et support du message. L'émetteur, ou celui qui choisit le nom, peut être un parent, un proche ou autres. Le récepteur est celui qui reçoit le message. Le prénom qu'attribue l'émetteur à l'enfant véhicule un certain sens ou une certaine information concernant son appartenance religieuse, culturelle... etc, vis-à-vis du récepteur. Quant au support du message, c'est l'enfant, le nouveau-né à qui le nom est attribué. De même, nous constatons que l'être humain peut, à son tour, se servir du support. Si nous prenons l'exemple de « *Thiziri* » qui signifie « *la lune* », et si une personne l'entend, il comprend facilement que la personne qui est en face de lui appartient à la culture berbère et qui parle kabyle. De ce fait, Nous remarquons pratiquement que tous les prénoms algériens ont une fonction communicative. Ainsi le prénom «Boualem », qui est un prénom typiquement algérien, signifie le « junior ».

Pour conclure, il nous importe de dire que le facteur historique a influencé en grande partie l'anthroponymie algérienne d'une façon ou d'une autre.

3. L'État civil en Algérie : pourquoi l'avoir instauré ?

À la naissance, chacun de nous a hérité un nom, un prénom et une nationalité, ce qui constitue aujourd'hui notre identité personnelle, et ce qui prouve qu'on existe dans la vie réelle au sein de l'administration. C'est l'État civil national.

Autrefois, en Algérie, l'existence de l'administration coloniale impose une image de l'administré colonisé. Il fallait à tout prix donner une identité au colonisé, la leur, leur imposer une identité qui leur est étrangère.

L'instauration de l'État civil en Algérie, s'est fait avec l'application de la loi du 23 mars 1882. Cette loi impose l'instauration d'un État civil pour les indigènes musulmans d'Algérie par l'obligation du port d'un patronyme à tous les Algériens. En vérité, cette opération était loin d'être une simple « collation de nom » déjà existant, mais cela vise à la rupture avec le monde traditionnel de la nomination. Le colon a utilisé l'État civil comme un moyen de dénationalisation. L'intérêt majeur de celui-ci était de préparer la fusion et de franciser indirectement, et d'une manière résolue, les patronymes autochtones pour favoriser la mixité entre les deux nations.

Le fait de donner et de renommer les indigènes algériens permet de mieux faciliter leur intégration dans la population française.

Ce changement ne rencontre pas l'acquiescement de la population, car il continue à utiliser les désignations traditionnelles dans ses pratiques, et la nomination patronymique n'est utilisée que pour l'écrit et dans les relations avec l'administration. Cependant, l'État civil se présente comme la négation ou la rupture avec la continuité, avec la tradition anthroponymique algérienne.

L'État civil, synonyme de fichiers, constitue aux yeux des Algériens une véritable fiche qui contenait toutes les informations concernant un individu donné, et qui est susceptible de mieux faciliter le travail des autorités civiles et militaires dans le repérage des personnes. Il existe aussi un autre texte qui procure le droit aux agents ou

aux officiers de l'État civil d'attribuer un patronyme aux indigènes, dans le cas où ils refusent de choisir un nom qui leur convient ou ils choisissent les patronymes qui ont déjà été choisis par d'autres :

« Si l'indigène qui a le droit de choisir un nom, ou s'il s'abstient, il persiste à indigner un nom précédemment choisi par un ou plusieurs individus, son droit devient caduc, non plus à un autre membre de la famille, mais au commissaire de l'État civil (...) l'indigène sera ensuite inscrit sur le registre matrice avec le nom patronymique (...) qu'il (l'officier de l'État civil) lui aura attribué »¹⁶

Cette permission ou autorisation qui procure le droit aux agents de l'État civil d'attribuer les patronymes aux indigènes laisse deviner les dérives nominatives qui sont des normes de nominations traditionnelles, telles les injures, les noms d'animaux, d'objets... etc.

Cette violence qu'on qualifie de symbolique ne trouve pas ses limites ici, mais ils attribuaient des noms différents, même au cours d'une même descendance, par la classification alphabétique qui consistait à nommer les gens d'un même village par des noms qui commençaient par la même lettre alphabétique.

Le dépassement de l'État civil français a franchi toutes les barrières. Après avoir changé le système d'appellation patronymique, cette fois-ci, elle touche au système anthroponymique qui vise à franciser les prénoms algériens en se donnant des prérogatives au gouverneur de transcrire en français des noms algériens, ce qui va toucher leur sens est tourner leur signification, voire la perdre, comme dans l'exemple suivant : *Ami Ali Amali Ami Amar.... Amimer, Baba sliman....Baslimane.*

Enfin, il est important de souligner que l'État civil français a beaucoup effacé de l'identité algérienne, de ses origines et de ses traditions, ce qui est aujourd'hui une perte et une face supprimée de son histoire.

¹⁶ Ouardia-Sadat Yermèche, « Des noms et des noms..., Etat civil et anthroponymie en Algérie », 2005, p20.

4. Le nom propre entre culture et identité :

« *La culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié.* »¹⁷ La culture vient du mot latin « cultura », qui veut dire « habiter », « cultiver » ou bien « honorer ».

« *La culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société.* »¹⁸

La culture est une manière de penser, de sentir et d'agir. Elle englobe les connaissances, les coutumes, les savoirs faire, les mœurs, les rites, les modes de vie spécifiques à un groupe humain, à une civilisation, transmis par les parents, l'école, la société. Elle désigne l'appartenance à une communauté bien déterminée : « *Un ensemble lié à la manière de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui sont apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte.* »¹⁹

Selon Mourad Bourboune, le terme culture désigne : « *l'une des principales composantes de l'histoire d'un peuple, une des conditions essentielles de la progression et de la marche en avant de ce peuple qu'elle reflète et dans lequel elle se développe. Elle fait partie de la structure idéologie de tout mouvement révolutionnaire authentique.* »²⁰

Comme déjà cité auparavant, la culture algérienne est une culture croisée, influencée par plusieurs civilisations : la civilisation latine, phénicienne, romaine et française. C'est une combinaison de plusieurs cultures. Mais, la domination et la présence française en Algérie a laissé des traces, et a contribué à plusieurs changements dans la culture algérienne comme la langue, les habitudes et les valeurs française. C'est une dominance de 132 années qui suffisent largement pour dominer et influencer une culture.

¹⁷ Herriot, *La notion de culture*, cité in Notions, culture, civilisation, article en ligne, disponible sur http://jmtsociologue.uqac.ca/www/word/387_335_CH/Notions_culture_civilisation.pdf.html, consulté le 27/07/2017 à 18h37.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.

D'après Ahmed Taleb Ibrahim, les influences et la dominance de l'étranger et de colonisateur a supprimé la culture algérienne « *en la coupant de tout sève vivifiante et en la tenant en dehors du mouvement de l'Histoire.* »²¹

Quant à Kateb Yacine, il déclare : « *si nous n'avions pas eu des faibles internes graves nous n'aurions jamais été colonisés.* »²²

Malek Haddad, écrivain, poète, journaliste, de son côté, était en conflit entre deux cultures, deux civilisations, deux modes de vie, entre une culture d'origine algérienne et une culture imposée française : « *l'histoire a voulu que j'aie toujours à cheval sur deux époques sur deux civilisations.* »²³

L'identité est le reflet de l'être humain. Elle se regroupe en deux types : une identité individuelle et l'autre collective:

1. L'identité individuelle dépend de l'être humain lui-même, c'est ce qui le caractérise par rapport aux autres, elle est spécifique et précise (éducation, savoir-faire).
2. L'identité collective : c'est l'ensemble des traits, des caractéristiques d'une communauté déterminée, c'est le sentiment et la volonté partagés par plusieurs individus d'appartenir à un même groupe.

L'identité se détermine à travers la culture, cette dernière joue un grande rôle dans la découverte de l'identité, elle permet à l'individu de se positionner par rapport aux autres. Pour cela, « *Les noms propres ont exactement la même fonction dans la vie sociale, ils sont l'expression verbale de l'identité particulière de chaque personne individuelle.* »²⁴

Le nom donc est un facteur très important dans l'identité « *si la fonction essentielle du nom (patronyme et prénom) est donc d'identifier l'individu dans une société donnée, il devient par-là même le signe de son identité.* »²⁵ Et lorsque quelqu'un néglige son nom ou bien le perd, il risque de toucher négativement à son

²¹Mostefa, Lacheraf, cité par DEJEUX, Jean, culture algérienne dans les textes choix et présentation, ED publisud, 1995, p.19.

²² Ibid, 1995, p.13.

²³ <http://www.depechedekabylie.com/cuture/158985-lhomme-a-la-langue-exilee.html>, consulté le 02/06/2017 à 12 :20

²⁴Adam, Koulibaly, *Onomastique et création romanesque chez Ahmadou Kourouma* : le cas d'ALLAH n'est pas obligé, Article en ligne, disponible sur <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article100.consulté> le 02/06/201 à 23h49

²⁵ Charles, Born, *Etudes littéraires maghrébines, l'interculturel : réflexion pluridisciplinaire*, Edition l'harmattan, paris, 1995, p.77.

identité : « *la perte du nom ou sa négation sont toujours ressenties comme une entreprise de dépersonnalisation, comme une atteinte à l'identité.* »²⁶

5. Le prénom et la représentation sociale :

En psychologie sociale, la représentation relève d'un savoir commun à un groupe d'individus. La représentation sociale se définit comme un ensemble organisé de connaissances, d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes, d'interprétations idéologiques partagées par un groupe social à propos d'un objet donné. Ici, ce savoir commun est celui des périodes historiques importantes par lesquelles l'Algérie est passée, nos attitudes partagées sont le rejet ou l'acceptation de telle ou telle personne, de son œuvre, de son prénom. La représentation n'opère donc pas seulement au niveau de la pensée et des idées, elle s'accomplit également au niveau des comportements et des attitudes. Elle influence nos comportements et nous incite à rejeter une personne quelconque, ou l'apprécier et donc l'accepter.

L'association psychologique part du principe qu'il existe une « connexion » entre les mots. Si nous parlons des pompiers, nous activons les mots « feu », « échelle », « camion », « rouge », « casque », etc. Si nous parlons d' « Akli », nous activons les mots « noir », « esclave », « serviteur », etc. Les mots sont « connectés » entre eux : au carrefour, certains s'activent, d'autres sont freinés. Les mots, y compris les prénoms, sont connectés à d'autres mots et sont associés à des événements de notre histoire commune et de notre histoire personnelle.

Les événements de notre histoire personnelle et les événements de notre histoire nationale ou mondiale forment un tout qui va guider notre choix de prénom. Il appartient à tout un chacun, de refuser de prénommer son enfant par X, parce qu'il a connu un X par le passé qui lui a fait la misère. On peut aussi rejeter un prénom parce qu'il évoque, surtout, une période extrêmement affreuse et dont il ne veut se souvenir. Au contraire, le prénom comme « Mohammed », nom du prophète, est choisi, parce qu'il évoque un modèle ou une personne appréciée, valorisée.

Pour cela, nos réactions vis-à-vis des prénoms varient en fonction d'une donnée fondamentale, la désirabilité sociale. Tous les prénoms ne sont pas également

²⁶ BORN, 1995, p.78.

appréciés, ni rejetés. Tout dépend des stéréotypes qui leur sont attachés et de leur degré d'utilisation. Evidemment, le prénom est un marqueur social. Il permet de deviner un groupe social d'appartenance, et active donc les stéréotypes que l'on associe, consciemment ou non, à ce milieu

6. La méthodologie :

Sur le plan méthodologique, notre travail s'articule, d'abord, autour d'un mode de traitement adossé à une approche hypothéticodéductive. C'est une approche qui se base sur des questionnements et des hypothèses de départ qui seront, par la suite, confirmés ou récusés. Dans notre étude, cette démarche va nous mener à collecter un corpus considérable sur les noms propres, que nous allons analyser leurs quantité, en utilisant des tableaux et histogrammes pour les étudier.

Ainsi, notre démarche ne s'arrête pas uniquement ici, mesurer la quantité, mais nous allons au fond fin des choses du sujet parlant et nous servir de la démarche empirico-inductive, c'est-à-dire étudier la qualité, divulguer les secrets que recèle le nôtre sujet, et ce, par l'interprétation des données et l'analyse lexicale, morphologique, et lexico-sémantique du nom propre.

Pour cela, l'utilisation de ces deux méthodologies dans notre travail nous emmène à une approche méthodologique mixte.

6.1. Description du terrain d'enquête.

Notre terrain d'étude est situé au niveau de la wilaya de Bouira, plus précisément, dans la Daïra de Bechloul. Elle est à environ 20 km du chef-lieu de la wilaya. Après l'indépendance, de 1962 jusqu'à 1984, bechloul était une commune qui regroupe cinq régions dont Bechloul : El Esmam, Ahl El kasr et El Adjiba. Cependant, après le découpage administratif effectué en 1984, chacune de ces régions est devenue une commune autonome, et Bechloul fut promue comme Daïra. Les habitants de cette région sont presque à totalité berbère et parle la langue kabyle, ce qui pourrait nous donner une idée générale sur le modèle anthroponymique de cette petite localité.

6.2. Le choix du terrain :

Pour un chercheur, le terrain est toujours considéré comme un lieu de questionnement, d'expérience, d'exploration et surtout d'observation d'un phénomène qui pourrait susciter une curiosité pour déclencher une enquête.

Pour ce qui est de notre choix, choisir la commune de Bechloul comme lieu d'enquête n'est pas un choix anodin, car il relève de nombreuses motivations, mais les deux suivantes sont les plus importantes : la première était notre curiosité de savoir, de comprendre comment est-ce que la tradition anthroponymique s'est fondée dans cette région. Nous cherchons ce qui pourrait refléter notre identité : langue, culture, nation. Nous voulions savoir si le colonisateur a influencé la tradition pronomiale dans cette localité. D'autant plus que nous n'appartenons pas à cette localité, c'est un terrain qu'on ignore complètement, et c'est à travers nos petites recherches que nous avons pu observer que ce travail peut susciter notre intérêt. La seconde, c'est la richesse de ce terrain, vu qu'à certains moments, elle regroupait des régions différentes l'une de l'autre, chacune avait des traditions et des pratiques qui reflètent son identité. C'est ce qui a alimenté notre volonté d'explorer ce terrain.

6.3. Les difficultés rencontrées :

Lors de notre recherche, nous avons rencontré de nombreuses difficultés, afin de réaliser ce travail, surtout lors du recueil du corpus.

En premier lieu, nous avons changé notre terrain d'enquête à deux reprises, à cause des contraintes administratives auxquelles nous étions confrontés. En second lieu, nous n'avons pas pu avoir accès aux registres, sans l'autorisation du président de la Cour lui-même. Alors, nous sommes allés le rencontrer à maintes reprises, mais en vaine. Pour cette raison, nous avons dû changer de terrain et opter pour Bechloul. Dans cette commune même, nous étions dans l'obligation de nous déplacer à chaque fois pour consulter les registres en présence d'un agent administratif. C'est le fait de ne pas avoir les copies de notre corpus à notre disposition, que nous avons fait le recensement de tous les prénoms manuellement, ce qui nous a fait perdre énormément de temps. De plus certains registres étaient abîmés,

d'autres endommagés, l'écriture des prénoms n'était pas vraiment lisible et nous avons dû mal à la déchiffrer. Enfin, des difficultés lors de la transcription des prénoms de l'arabe en français, puisque la transcription elle-même varie dans le même prénom.

Conclusion :

Le nom propre est d'une grande importance dans la vie personnelle de l'individu, vu que ce prénom va l'accompagner tout au long de sa vie et surtout qu'il va l'identifier, le désigner et même refléter son appartenance culturelle et religieuse. De même que l'impression que peut avoir autrui sur soit à partir de son prénom. C'est ce qui nous a motivé à chercher le sens et l'origine de chaque prénom au cours de notre analyse.

La spécificité du nom propre en linguistique, selon quelques linguistes, est qu'il n'a pas de traduction, car il n'a pas de sens comme l'a déjà affirmé F. de Saussure. Lorsqu'il n'y a pas de valeur sémantique, il n'y a logiquement pas de traduction. Mais, d'autres contestent cela puisque les noms propres sont des signes bien entendu dotés de sens et trop chargés de significations.

Si bien que les croyances, les représentations qui sont faites sur le nom propre font connaître la culture, l'identité, la religion et la société, autrement dit la civilisation de l'être humain. Ainsi, si un locuteur veut passer un message à son interlocuteur, en lui adressant qu'il veut lui faire part à travers l'écrit ou l'oral, il doit impérativement l'appeler ou le désigner par son nom propre qui constitue son identité culturelle comme le curriculum vitae, les extraits de naissances...etc. Partout le nom propre figure.

C'est pour dire que le nom est un facteur très important dans l'identité, et si la fonction essentielle du prénom est donc d'identifier l'individu dans une société donnée, il devient par là même le signe de son identité.

Aussi, nous avons fait un aperçu sur l'Etat civil en Algérie. En effet, après l'indépendance, le choix d'un prénom ne peut être officialisé sans qu'il soit inscrit dans les registres de l'Etat civil colonial. Le nom propre est soumis donc à une nomenclature officielle bien précise, car on ne pouvait pas choisir le prénom de son

enfant librement. Ce choix est fait par contrainte. Cependant, après avoir instauré l'Etat civil, le choix se fait avec plus de liberté faisant généralement partie du patrimoine identitaire du pays.

Introduction

Notre analyse va s'articuler sur deux parties, selon une démarche d'analyse mixte, vu que nous allons traiter plus de dix-mille prénoms entre femmes et homme, dans la commune de Bechloul, recensés entre les périodes de 1962 et 1992.

La présente contribution tentera de mettre en évidence une régularité de structuration des formes très nominales composées dans cette région, celle formée avec : Bou, Oum, Oul, Abd, eddine, Mohammed...etc.

Cette étude va nous permettre de répondre aux questionnements suivants : les prénoms de cette localité évoluent-ils ? À quel niveau le font-ils ? Y a-t-il des prénoms qui ont disparu au cours des années ? Existe-t-il des paramètres d'ancienneté ou de nouveautés dans le domaine de la nomination ?

Dans cette même analyse nous allons tenter de faire une analyse morphologique et une analyse lexico-sémantique ou on va classer, décrire et surtout dégager l'origine de formation des prénoms qu'on étudie.

1. Analyse morphologique du nom propre :

1.1. Des noms propres : de l'usage à l'affaiblissement :

D'un point de vue formel, les prénoms figurent tout au long de cette période que nous allons répartir en trois parties (décennie), sous plusieurs formes qui se présentent sous les morphologies suivantes :

– des prénoms formés d'une seule unité lexicale : Madjid, Leila, Mohammed... etc.

Du point de vue lexicale et morphologique, ces prénoms sans simple.

– Des prénoms, lexicalement et morphologiquement, sont composés de deux unités : Abdenou, Belkacem, Benyamine... etc.

– Des prénoms lexicalement simple, mais qui sont transcrits sous une forme composée : M'hamed.

Le fonctionnement de l'État civil algérien continu dans la même tradition graphique de transcription française francisée et, par conséquent, tout le système anthroponymie que de cette unité locale.

Dans les tableaux qui vont suivre, nous allons mettre en valeur des catégories sémantiques liées aux prénoms composés. Nous citerons, à titre d'exemple, les prénoms les plus fréquents et ceux qui ont disparu temporairement ou définitivement de la nomenclature locale. Ceci va démontrer les règles qui régissent le mode de transmission des prénoms et les composants de leurs structures internes.

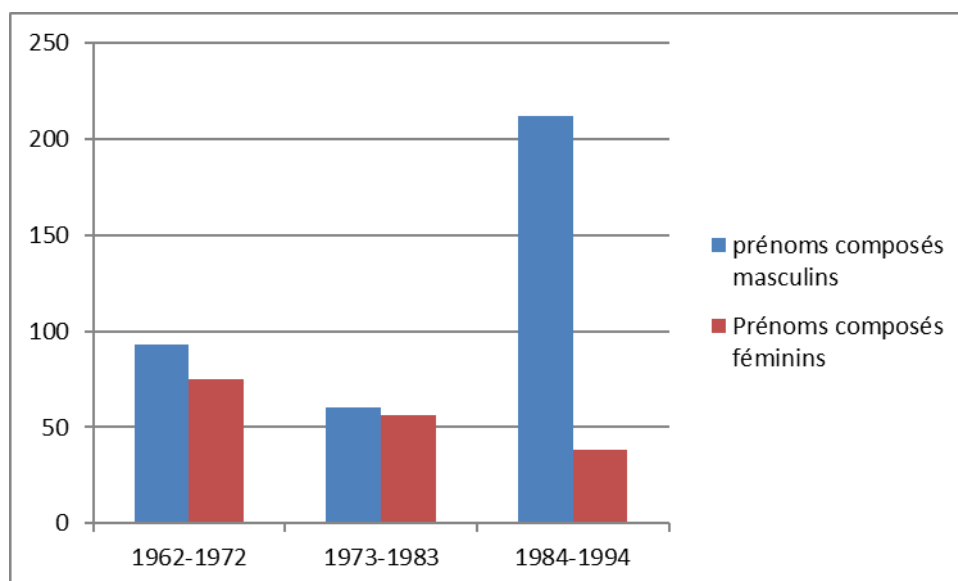
1.2. Les prénoms composés entre régularisation et évolution :

Le nombre des prénoms composés chez les filles et les garçons, dans les premiers temps de cette époque se rapprochent énormément, vu qu'il y a une très légère différence entre les deux. Cependant, entre 1981 et 1992 nous remarquons une hausse très importante dans les prénoms composés. Pour les garçons, par contre, le taux des prénoms composés a baissé d'une façon remarquable. En revanche, comme l'illustre le tableau ci-dessous, on attribue plus de noms composés entre les années 1981 et 1992 que les deux autres chez les garçons, et ce qui n'est pas le cas pour les filles.

périodes	1962 - 1972	1973 - 1983	1984 - 1994
Prénoms composés masculins	93	60	212
Prénoms composés féminins	75	56	38
Total	168	116	250

Tableau n°1 : les prénoms composés

Les formes composées la prénomination féminine connaissent une évolution contraire entre 1981 et 1992.



Graphique n°1 : les prénoms composés

Le contenu, ou bien le stock lexical, des prénoms composés des deux sexes dans la commune de Bechloul connaît une évolution différente, voire différenciée. Il se présente à la fois sous une variété lexicale morphosémantique.

1.2.1 Les prénoms composés féminins :

Les prénoms féminins composés se limitent à quelques composantes seulement, comme le montrent les tableaux suivants :

N°	1962 - 1972
1	Oum el Khir
2	Thassadit
3	Oum Saed
4	Oum Laid

N°	1973 - 1983
1	Oum el Khir
2	Thassadit
3	Oum Laid

N°	1984 - 1994
1	Oum el Khir
2	Tahssadit
3	Oum Laid

Le tableau n°02 : les prénoms composés féminins

Au cours des trois décennies les prénoms composés se montrent très limités et on remarque que c’est les mêmes prénoms qui reviennent tout au long de cette période sauf « Oum Saed » qui disparaît au cours des deux dernières décennies.

1.3. Les prénoms à base de « Mohammed » :

Il existe de nombreux prénoms composés à base de « Mohammed », durant cette période. Cet usage est de grande importance, après l'indépendance :

N°	1962 - 1972	Nbr
1	Mohamed Chérif	4
2	Mohamed Said	7
3	Mohamed Laid	4
4	Mohamed Amokrane	3
5	Mohamed Ameziane	4
6	Mohamed Yazid	1
7	Mohamed Ouali	1
8	Mohamed Arezki	2
9	Mohamed Saleh	2
10	Mohamed Sadek	1
Total		29

N°	1973 - 1983	Nbr
1	Mohamed Chérif	4
2	Mohamed Said	7
3	Mohamed Laid	4
4	Mohamed Amokrane	3
5	Mohamed Ameziane	4
6	Mohamed Arezki	03
7	Mohamed Salah	2
Total		29

N°	1984 - 1994	Nbr
1	Mohamed Chérif	2
2	Mohamed Said	3
3	Mohamed Akli	2
4	Mohamed Arezki	1
5	Mohamed Salim	1
6	Mohamed Amine	4
7	Mohamed Lamine	4
8	Mohamed Réda	1
9	Mohamed Taher	1
Ttotal		21

Tableau n°03: les prénoms composés avec « Mohammed » :

29 prénoms composés avec « Mohammed » apparaissent entre 1962 et 1972, bien que le total des unités baisse à 21 prénoms composés entre 1981 et 1992. Le pourcentage d'usage des prénoms reste limité à 1,32 % entre 1962–1972, et 0,46 % entre 1981–1992, par rapport à 2,10 % entre 1971 et 1980.

Le choix des prénoms composés par les parents peut-être contribué comme une nouvelle mode, comme il peut être aussi comme l'une des caractéristiques majeurs du système des prénoms de cette localité.

Nous trouvons que le prénom « Mohammed » est parfois associé à l'une de ses qualifiants ou l'une de ses qualités (El Amine, Tahar, Saleh, Sadek) de vrais berbère, afin de valoriser le prénom du prophète, comme « Mhammed Amokrane »,

« Mohammed Amazigh ». Les autres se relient à leur tour à « Mohammed » qui sont des prénoms anciens remis à la mode, comme « Mohamed Said », « Mohammed Amine »...etc.

Dans toutes les unités recensées, le prénom « Mohammed » est suscité comme déterminant. Exemple : « Mohammed Tahar », « Mohammed salah ».

« Mohammed Chérif » est la formation la plus employée, et fait référence à l'attribut moral du prophète, de l'islam : « Mhohammed » « l'honorable ». Nous rencontrons aussi d'autres entités sémantiques qui sont associées au prénom « Mohammed Salah (vertueux) » « Mohammed Taher (pur) » « Mohamed Chérif (noble) ».

1.4. Les particularités d'ascendance :

Dans cette étude, nous allons nous consacrer à l'étude des prénoms formés avec l'une des particules anthroponymique masculines : « Abd », « Bou », « eddine », « Sid ».

La base « Abd », adjectif ou participe de substantivité, est un élément lexical marquant un attachement et une relation profonde à Dieu, désigne le mot « serviteur, adorateur de Dieu », et précède toujours un attribut de Dieu. L'évolution de son usage se présente comme suit, dans les tableaux suivants :

N°	1962 - 1972	Nbr	%	N°	1977 - 1983	Nbr	%	N°	1984 - 1994	Nbr	%
1	Abdelkader	14	0,64	1	Abdelkader	14	0,42	1	Abdelkader	8	0,39
2	Abdelkrim	3	0,13	2	Abdelkrim	4	0,12	2	Abdelkrim	5	0,29
3	Abdenour	3	0,13	3	Abdenour	12	0,36	3	Abdenour	7	0,34
4	Abderahim	2	0,09	4	Abderahmane	4	0,1	4	Abderahmane	2	0,09
5	Abderahmane	1	0,04	5	Abdelhamid	2	0,06	5	Abdelhamid	2	0,09
6	Abdsamad	1	0,04	6	Abdeslam	3	0,09	6	Abdeslam	4	0,19
7	Abdeslam	1	0,04	7	Abdelaziz	8	0,24	7	Abdelaziz	5	0,24
Total		25	1,14	8	Abdelmadjid	2	0,06	8	Abdelmadjid	1	0,04
				9	Abdelhlim	1	0,09	9	Abdmalek	1	0,04
				10	Abdelmalek	3	0,09	10	Abdghani	8	0,39
				11	Abdelghani	5	0,15	11	Abderaouf	5	0,24
				12	Abdelatif	1	0,03	12	Abdnacer	2	0,09
				13	Abdallah	1	0,03	13	Abdelhak	3	0,14
				14	Abderazak	2	0,06	14	Abdhakim	5	0,24
				Total		62	1,88	15	Abdmoumen	5	0,24
								16	Abderazak	1	0,04
								17	Abdelhafid	13	0,63
								Total		77	3,77

Tableau n°04 : les prénoms composés avec la base « Abd » :

L'usage de cette particule anthroponymique à connotation religieuse représente une moyenne de 2,26 des listes des prénoms étudiés durant les trois périodes. Abdelkader est le prénom le plus fréquent durant toute cette période

1.4.1. Les prénoms composés avec « Bel » :

La particule « Bel » est considérée comme altération phonétique de la particule « Ben » ou « fils de ». C'est aussi la forme singulière de « béni ».

N°	1962 - 1972	Nbr	%	N°	1973 - 1983	Nbr	%	N°	1984 - 1994	Nbr	%
1	Belkacem	17	0,77	1	Belkacem	5	0,15	1	Belkacem	7	0,34
2	Belhadj	1	0,04	2	Belaid	3	0,09	Total		7	0,34
Total		18	0,82	3	Belahouel	1	0,03				
				Total		9	0,27				

Tableau n°05 : les prénoms composés avec la base « Bel ».

Avec le recensement des prénoms composés « Bel » établi tout au long des trois périodes, nous constatons une courbe descendante durant ces décennies, avec néanmoins la survivance de ces prénoms traditionnels.

	1962 - 1972	1973 - 1983	1984 - 1994
Prénoms à base de Bel	0,82	0,27	0,34

Tableau n°06 : évolution des prénoms composés avec la base « Bel ».

1.4.2 Les prénoms composés avec « Bou » :

La particule « Bou » est une dialectisation de la forme arabe « Abou » qui signifie « père de » suivie généralement du prénom de fils aîné. Si nous prenons la signification comme exemple, sa tradition onomastique est très fréquente comme « Bouelhassan » qui signifie « père de son fils aîné Hassan ». Cette particule est bien présente au Maghreb, que cela soit dans les formations anthroponymiques ou toponymiques. Par rapport à son équivalent oriental, elle recouvre un champ sémantique plus large et plus varié, car elle peut aussi désigner l'appartenance. Exemple « Bounif » « l'homme au gros nez » et non « le père du nez ».

N°	1962-1972	Nbr	%
1	Bouزيد	1	0,04
1	Boulares	1	0,04
3	Boubeker	1	0,04
4	Boualem	5	0,22
5	Boudjmila	1	0,04
6	Boumediene	1	0,04
Total		10	0,45

N°	1973-1983	Nbr	%
1	Boualem	12	0,36
Total		12	0,36

N°	1984-1994	Nbr	%
1	Boudjema	4	0,19
2	Bousad	3	0,14
3	Boualem	9	0,44
Total		16	0,77

Tableau n°07 : évolution des prénoms composés avec la base « Bou ».

L'usage de cette particule dans les prénoms de cette localité a augmenté. Comparé aux deux premières périodes, c'est entre 1984 et 1994 que l'usage de cette particule touche son sommet.

1.4.3 Les prénoms à base de « edine » ou « eddine » :

Les prénoms formés à partir de cette base nous donneront un prénom composé avec une connotation religieuse. Le suffixe « edine » ou « eddine » signifie « religion », elle vient toujours après un nom.

N°	1962-1972	Nbr	%	N°	1973-1983	Nbr	%	N°	1984-1994	Nbr	%
1	Nordine	8	0,39	1	Noredine	3	0,09	1	Nordine	8	0,39
Total		8	0,39	Total		3	0,09	2	Azzeddine	15	0,74
								3	Mahieddine	6	0,25
								4	Nacreddine	1	0,04
								5	Badreddine	2	0,09
								6	Chemseddine	3	0,09
								7	Salahedine	2	0,09
								8	Houssameddine	1	0,04
								9	Zineddine	3	0,09
								Total		41	1,73

Tableau n°08 : évolution des prénoms composés avec la base « dine » ou « eddine ».

D'après ces statistiques, l'usage de cette base anthroponymique augmente au fur et à mesure dans le temps. Après l'indépendance, durant la première période et la seconde, seul le prénom « Nordine » qui existe et qui survit durant les vingt ans. Mais, à partir des années quatre-vingt, l'usage de cette particule se répand avec une grande variété (neuf prénoms), surtout avec l'apparition des partis islamistes durant cette époque.

1.5. Les particules et bases féminines :

Les bases et particules féminines les plus utilisées durant cette période sont : « Oum », « Mel » ou « Nour ». Les deux premières, sont toutes les deux placées

au début du prénom. « Oum » en arabe, et « Mel » en kabyle. Elles ont la même signification que « mère de ». Quant à la deuxième, « Nour », c'est une base qui renvoie à la lumière ou à une source de lumière.

N°	1962-1972	Nbr	%	N°	1973-1983	Nbr	%	N°	1984-1994	Nbr	%
1	Melkhir	17	0,77	1	Melkhir	16	0,48	1	Oumelkhir	9	0,44
2	Melaid	10	0,45	2	Melaid	8	0,24	2	Oumessad	4	0,19
	Total	27	0,23	3	Messad	3	0,09	3	Melaid	2	0,09
					Total	27	0,82		Total		0,73

Tableau n°09 : évolution des prénoms composés avec la base « Oum » ou « Mel ».

À partir de ces statistiques, nous constatons que les prénoms composés féminins ne sont pas aussi fréquents que ceux des prénoms composés masculins. Les basses ou les particules anthroponymiques des prénoms féminins, tout au long des trois périodes, sont les mêmes. La seule particule qui apparaît au cours des dernières années est « Nour », avec un pourcentage très faible.

1.6 L'impact des périodes historiques sur le nom propre :

à travers toutes les statistiques que nous avons faites, à partir de 1962 qu'à 1994, nous avons constaté que les prénoms simples représentent une masse importante par rapport aux prénoms composés, mais vu la région sur laquelle nous travaillons fait partie de l'histoire d'Algérie, nous allons essayer de porter petit intérêt, d'une part sur le prénom kabyle et la révolution qu'il a connu, d'autre part sur l'influence des événements politiques que l'Algérie a vécus durant toute cette période.

1.6.1 Après 1962 : période de l'indépendance :

Après l'invasion arabe et l'islamisation en Algérie, l'anthroponymie islamique a touché aux traditions anthroponymique et aux structures des formes prénominales des Algériens en général, et de la communauté berbère en particulier. À partir de là, le prénom berbère était formé à partir des prénoms introduits par l'islam, comme les noms de des prophètes bibliques : (Moussa, Aïssa, Youne, etc.), ou bien les différentes appellations qui désignent le prophète : (Mohammed, Sadak, Amine, etc.), de ses

compagnons : (Omar, Boubekour, etc.), et de tous les personnages historiques qui relèvent de la civilisation musulmane.

A l'indépendance, les Algériens vivaient une joie et une peine à la fois. Ils étaient libres et indépendants. En revanche, ils ont perdu beaucoup de membres de leurs familles qui leur étaient chères. Pour cela, et durant cette période, ils attribuaient à leurs enfants des prénoms de maquisards qui, parfois, sont des surnoms de guerre et non des prénoms, que cela soit des maquisards de leur région, villages, tribus, familles ou d'une autre région. On leur attribuait ces prénoms-là car, pour eux, c'est un symbole de fierté et de gloire. Ainsi, à titre d'exemple, un maquisard était réputé par son courage et sa bravoure, on lui a donné le surnom de « Tarzan » que nous avons rencontré au cours de notre analyse, vu que le Moudjahid est décédé sur le champ de bataille, et connu par sa grande force et son courage. Les prénoms, par la suite, ont conquis les structures prénominales de la notion kabyle et arabe.

À partir des années 70, de nouvelles modes et tendances sont apparues, et une nouvelle vague de prénoms émerge et connaît le jour. Alors, on rencontre des prénoms tels que : « Sabah » qui signifie « le matin », ainsi que « Chahrazed, Douniazed » des personnages des mille et une nuit... etc.

1.6.2 La période des années 80 : l'Aarouche :

Le printemps berbère de 1980, qui a causé la mort de 32 personnes, marque l'histoire de l'Algérie en général et de la communauté berbère en particulier. C'est à partir de là que les kabyles commencent à prendre conscience sur la réalité de l'histoire, de la terre qu'ils occupent depuis des siècles. En effet, c'est une autre histoire que celle de l'Algérie. C'est ce qui a poussé la population kabyle à se révolter contre le système qui gouvernait et à retrouver son appartenance, sa véritable identité, et reprendre les prénoms qui relèvent de la civilisation amazigh, surtout qu'à cette époque, le système interdisait tout prénom ayant tendance à l'amazighité. En faisant ce grand pas et en se réappropriant ces prénoms, les militants de la cause berbère montrent qu'ils connaissent leur histoire et prennent conscience de leur appartenance.

Ils voulaient, à tout prix, réhabiliter leur histoire surtout vis-à-vis du pouvoir politique qui courrait vers l'arabisation.

De ce fait, on rencontre des prénoms de reines, de guerriers berbères comme : « Kahina, Syfaxe, Massinissa, Mazigh, Amazigh ».

1.6.3 La période des années 90 : la décennie noire :

Par crainte de perdre le pouvoir, et que les forces islamiques prennent le dessus, le gouvernement algérien annule les élections législatives qui anticipait de la victoire des islamistes. Aini, l'État se retrouve face une guerre civile, les forces armées et les islamistes. Le gouvernement réagit rapidement et commence par l'interdiction d'appartenance au FIS, et l'arrestation de milliers de ses membres. De ce fait, différents groupes islamistes ont rapidement surgi et ont commencé une lutte armée contre les forces de l'ordre et même les civils. Cette période a fortement touché les algériens, et elle les répartit en deux : partisans des islamistes et leurs opposants. Cependant, au cours de ces années, on retrouve des prénoms qui relèvent de la religion, ou des prénoms qui renvoient au leader de ce mouvement islamiste comme : Abdessamad, Sadak, Abdelmadjid, Madani, Mokhtar... etc.

2. Analyse lexico-sémantique :

2.1 Les prénoms composés à base de « Mohammed » :

Le nombre de prénoms à partir de cette base est de 79 sur 7511. On rajoute généralement à la base Mohammed un autre prénom qui le qualifie. Pour cela, nous allons donner d'abord la signification de Mohammed, ensuite des autres prénoms qui s'y rattachent.

1-Mohammed :

Du verbe « houmida » ou « hamada » c'est un prénom d'origine arabe. C'est aussi le nom du prophète. Mohammed signifie le « louable » celui qui est digne de louange ou comblé d'éloge.

Variantes: Ahmed, M'hamed, Mohand, Hemidouche.

2- Mohammed Chérif :

Chérif est un prénom arabe qui veut dire le noble, le chef légitime d'une tribu, d'origine noble.

3- Mohammed Saïd :

Saïd est un prénom arabe qui désigne le bienheureux.

4- Mohammed Laïd :

Laïd est un prénom très ancien que donnent les musulmans à leurs enfants. Ce prénom reflète l'attachement des musulmans à leurs racines, à l'islam. Laïd, c'est en références aux fêtes religieuses islamiques. Il signifie « le désir ardent ».

5- Mohammed Amokrane :

Amokrane est un prénom berbère qui signifie « le grand », « le vieux ».

6- Mohammed Ameziane :

Ameziane ainsi un prénom berbère qui signifie « petit », « jeune ».

7- Mohammed Arezki :

Arezki, un prénom berbère qui signifie « nourrir », comblé de bienfaits. Il est généralement employé ici à propos de Dieu : Le nourricier, le bienfaiteur.

8- Mohammed Salah : Salah est d'origine arabe signifiant « le vertueux », chaste, honnête. C'est également le nom du prophète.

9- Mohammed Yazid :

D'origine arabe, Yazid signifie le croyant, le meilleur, ou celui qui prospère.

10- Mohammed Ouali :

Ouali correspond à wali « gouverneur », mais surtout à wali « qui vit près de Dieu ». C'est l'un des noms attribués au prophète. C'est un diminutif du prénom Ali.

11- Mohammed Sadek :

Un prénom arabe qui signifie le juste, le vrai, le sincère. C'est aussi l'un des qualificatifs du prophète

12- Mohammed Akli :

Akli est prénom kabyle qui veut dire esclave. Il renvoie aussi à quelqu'un de brun ou noir de peau.

13- Mohammed Salim :

Dérivé du prénom arabe « Essellam », Salim contient l'idée de sauvegarde, de salut. C'est aussi le sain, le parfait.

14- Mohammed Amine :

Prénom arabe qui correspond au mot « amin » qui signifie fidèle, sûr, digne de confiance. C'est l'un des noms qu'avaient donné les habitants de la Mecque au prophète.

15- Mohammed Reda :

Prénom d'origine arabe qui signifie « la satisfaction ».

16- Mohammed Taher :

Taher est le surnom donné à Abdullah surnommé également Ettayeb.

2.2. Les noms propres à base de particule d'ascendance :

Nous allons faire une analyse lexico-sémantique des prénoms formés avec les particules anthroponymiques masculines : « Abd », « Bou », « Eddine » et « Sid ».

2.2.1. Les prénoms composés avec « Abd » :

1- Abderahmane :

Serviteur du miséricordieux. Le serviteur dont celui de la miséricorde - englobe le musulman et le non-musulman dans le bas monde et celui qui fait miséricorde aux croyant dans l'au-delà.

2- Abdelmalek :

Serviteur du maître suprême. Le serviteur de qui a pour attribut la complète souveraineté.

3- Abdeslam :

Serviteur de celui qui est sain de tout défaut.

4- Abdelhafid :

Le serviteur du fidèle, ou celui qui réalise ou tient sa promesse pour les pieux et leur accorde ce qu'il leur garantit.

5- Abdelaziz :

Le serviteur de du tout puissant, qui n'est pas vaincu.

6- Abderezak :

Le serviteur de celui qui est garant de la subsistance.

7- Abdelatif :

Le serviteur du bienfaiteur envers les gens.

8- Abdelhamid :

Le serviteur de celui qui mérite la louange, la reconnaissance et l'éloge.

9- Abdessamed :

Le serviteur de celui dont on a besoin dans toutes les situations et celui à qui l'on s'adresse en cas de difficultés ou d'épreuves

10- Abdelkader :

Serviteur du tout puissant, de celui qui n'advient aucune impuissance ni aucune faiblesse.

11- Abderaouf :

Le serviteur de celui dont la miséricorde est extrême.

12- Abdelghani :

Le serviteur du riche, de celui qui n'a pas besoin de création, et les créatures ont besoin de lui.

13- Abdenour :

Le serviteur de celui, par sa guidée, sera dirigée vers la bonne voie, ou la voie de la droiture.

14- Abdallah :

Serviteur de Dieu, marque le rapport de soumission de l'être humain à son Dieu.

15- Abdenacer :

Serviteur de Dieu qui signifie apporter de l'aide.

2.2.2. Les prénoms composés avec « Bel » :

La particule « Bel » est la variante de « Ben », fils de. Nous entamerons alors son analyse lexico-sémantique.

1- Belkacem :

Cet anthroponyme de souche arabe se compose de deux suites : /bel/ et /kacem/ qui correspond à /abou/ /qasim/, l'un des surnoms du prophète Mohammed. Il signifie père de Kacem. Kacem est celui qui repartit, qui distribue. Sa variante est : Belgacem.

2- Belhadj :

Est un prénom d'origine arabe qui se compose de /bel/ et /hadj/ qui signifie le « fils » « ben » du pèlerin « hadj ».

3- Belaid :

C'est un anthroponyme d'origine arabe, mais qui est souvent utilisé comme prénom berbère. Il se compose de /Bel et / et /Aid/ qui signifie mot à mot « le fils de la fête »

4- Belahouel :

D'origine arabe, c'est un prénom qui se constitue de /Bel et /ahouel/, ce qui signifie le fils de l'aveugle.

2.2.3. Les prénoms composés avec « Bou » :

La particule « Bou » est une dialectisation de la forme arabe « abou », qui signifie « le père de ».

1- Bouzid :

Il se compose de deux unités /Bou/ et /zid/. C'est un prénom d'origine arabe qui signifie l'accroissement, l'abondance.

2- Boulares :

Un anthroponyme arabe qui se compose de deux unités/Bou/ et /lares/ il signifie littéralement « père des fêtes de mariage ». C'est celui qui apprécie souvent les fêtes de mariage.

3- Boubaker :

Un prénom arabe qui est très répandu sous autres formes de : Boubekour, - Boubacar, Boubakeur...etc. il se compose de /Bou/ et /Baker/, qui fut autrefois le beau-père du prophète et le premier Kalif de l'Islam. Son vrai nom est Abdallah. On lui a attribué ce prénom pour son habilité à soigner les chameaux. Boubaker donc signifie : chameau.

4- Boualem :

Un anthroponyme d'origine arabe et typiquement algérien. Il se compose de /Bou/ et /alem/. Il signifie porteur ou meneur de drapeau.

5- Boudjmila :

Un prénom de souche arabe qui se constitue de deux composantes : /Bou/ /djmila/. Il signifie le père de Djamila. Djamila, c'est la belle, le bien.

6- Boumediene : C'est un prénom arabe qui se compose de /Bou/ et /mediene/. Ce dernier est un personnage biblique. C'est aussi le nom d'un saint médiéval de l'Islam. En Algérie, c'est le nom d'un ancien président algérien.

7- Boudjema :

Prénom originaire d'Algérie. Il est formé par /Bou/ et /djema/. Ce prénom signifie le rassembleur. Il évoque le vendredi, jour du rassemblement pour la prière.

8- Boussaed :

Un prénom d'origine arabe qui est formé de la particule /Bou/, le père, et /saed/. Il signifie le chanceux dans la vie. En arabe, il veut dire la chance.

2.2.4. Les prénoms composés avec « eddine » ou « dine » :

Nous allons étudier les prénoms formés avec cette particule, à connotation religieuse.

1- Nordine :

Un prénom d'origine arabe qui se compose de la particule /dine/ qui signifie la religion et /Nor/ est une épithète du créateur qui veut dire lumière.

2- Azzeddine :

Un prénom arabe qui se forme avec Azze/ et /eddine/. Il s'écrit de plusieurs manières Azedine, Azdine... etc. de Il signifie la puissance, l'honneur de la religion.

3- Mahieddine :

C'est un prénom composé arabe qui se constitue de /Mahie/ et /eddine/. C'est le donateur, le souverain de la religion de l'islam.

4-Nacereddine :

Anthroponyme arabe constitué à base de composantes /Nacer/ et /eddine/. Il signifie le succès et la gloire, mais aussi le soutien et l'aide.

5- Badereddine :

Un prénom arabe composé de /Bader/ et /eddine/. Bader Signifie la pleine lune. Autrefois, en attribué nom aux esclaves.

6- Chemseddine :

Un prénom de souche arabe formé de /Chems/ et /eddine/. Il renvoie au soleil, c'est la lumière qui illumine l'Islam.

7- Salaheddine :

Composés de deux unités. /Salah/ et /eddine/ est un prénom arabe de souche signifiant : la paix, la rectitude (morale).

8- Houssameddine :

Un anthroponyme arabe formé /Houssam/ et /eddine/ de Houssam signifie l'épée, c'est la puissance.

9- Zineeddine :

Prénoms d'origine arabe composée de /zine/ et /eddine/. C'est le splendeur de la religion. Ses variantes sont : Zeineddine, Zinedine...etc.

2.3. Les particules et bases féminines :

Dans cette analyse, nous allons nous baser sur les particules féminines les plus utilisées : « Oum, « Mel » et « Nour ».

1- Melkhir, Oumelkhir :

Un prénom de souche arabe qui se compose de /Oum/ ou bien /Mel/, mère, et /lkhir/. Il signifie la bienfaitante.

2- Melaïd ou Oumelaïd :

Un prénom de souche arabe, utilisé comme prénom kabyle qui se compose de /Mel/ ou bien /Oum/. C'est la mère de la, à la lettre. C'est celle qui apprécie les fêtes.

3- Messaed, Oumessaed :

De souche arabe, constitué de /Oum/ et /saed/. Un prénom qui signifie la mère de la chance, ou bien la chanceuse.

2.4. Les prénoms simples :

Vu que notre corpus dépasse 10 000 prénoms, nous allons nous baser sur des prénoms simples les plus fréquents :

2.4.1. Les prénoms masculins :**1- Slimane :**

Prénoms d'origine arabe. C'est le fils du prophète David. Il signifie celui qui a le cœur pur.

2- Saïd :

Un prénom arabe qui signifie le bienheureux.

4- Kamel :

Prénom arabe qui signifie la perfection.

5- Amer :

C'est un prénom arabe de la racine « e.m.r », et qui signifie le prospère, qui vit vieux. Dont les variantes sont : Ameer , Omar, Amarouche, Amirouche

6- Ramdane :

D'origine arabe, c'est le nom du deuxième mois du calendrier islamique. C'est le moment de jeûne et de purification.

7- Rachid :

Un prénom d'origine arabe qui désigne le guide, celui qui circule sur la bonne voie. C'est aussi l'un des noms divin de l'islam. De ces variantes : Rouchedi, Rouiched

8- Hamid :

Prénom arabe signifiant « celui qui loue Dieu ».

9- Djamel :

D'origine arabe, Djamel signifie la beauté et le charme.

2.4.2. Les prénoms féminins :

1- Fatima :

Le prénom Fatima est origine arabe qui se traduit par « la petite chamelle sevrée ». Ce prénom est aussi fréquent dans la culture portugaise où il est apparenté à la vierge Marie. De ces variantes : Fatma, Fatna, Fadma, Fettoum...etc.

2- Ouardia :

Prénom d'origine arabe dérivée de qui signifie la rose. De ces variantes : ouarda

3-Hadda :

Un prénom d'origine arabe qui signifie la chaleureuse, la fouguese, la vive.

5- Louiza : un prénom d'origine germanique qui signifie « illustre et combattant ». C'est aussi un bijou précieux.

6- Malika :

Ce prénom peut être d'origine égyptienne, hébraïque ou arabe. Son origine est controversée. Il signifie « souveraine, illuminatrice ».

6-Bekhi :

Prénom d'origine berbère qui signifie la chanceuse.

7-Dgejiga :

Prénom de souche berbère qui signifie la fleur.

8-Sekkoura :

D'origine berbère, il signifie la perdrix.

Conclusion partielle :

Au cours de cette analyse, nous avons constaté que le nombre de prénoms simple représente une majorité écrasante avec 6473 prénoms, par rapport aux prénoms composés qui se résume à 534 prénoms. C'est au cours de la dernière décennie qu'il touche leur sommet. Cependant les prénoms composés masculins représente un nombre important par rapport au nombre de prénoms féminins qui ont connu une évolution tout à fait contraire. On a ainsi déduit que les évènements politiques qu'a vécu la population algérienne durant cette époque a beaucoup influencé la tradition anthroponymique algérienne en générale et de cette localité en particulier ; l'indépendance, la révolte des kabyle, et enfin la décennie noire ont toutes contribué à la variation anthroponymique.

Nous pouvons dire alors que l'aspect morphologique des anthroponymes du terrain de notre étude est très varié.

Notre analyse s'est portée sur trois niveaux : lexicale, morphologique et lexicosémantique. Nous avons alors constaté, après avoir fait une étude lexicale constituant une répartition en classement des anthroponymes, que la nomenclature onomastique de notre corpus formée d'un ensemble lexical formant le paysage anthroponymique de la région. Cet ensemble lexical a fait l'objet d'un traitement statistique pour dégager l'organisation et la description statistique lexicale des noms propres.

Sur le plan morphologique, les noms propres sont composés généralement d'un appellatif qui précède le prénom. De manière générale, la morphologie des formes nominales correspond à la réalité linguistique des trois décennies de. Les formes simples et complexes sont toutes aussi représentées dans les anthroponymes.

Les formes complexes sont composées généralement d'un appellatif arabe comme « bou, sid, etc. » et religieux comme « Abd, dine ou eddine », pour les formes nominales masculines et « Oum, nour » pour les formes nominales féminines. Ces prénoms arabes composés prédominent notre corpus. Par contre, les noms simples qui représentent la majorité de notre corpus, leur origine en grande partie est de racine berbère.

Au niveau sémantique aussi, nous avons trouvé que tous les prénoms de notre échantillon d'étude véhiculent un sens et possède une origine, qu'elle soit arabe ou berbère. Les différentes configurations des prénoms qui se trouvent dans notre corpus sont autant des désignations algériennes. Chaque vocable tire ses racines et ses significations qui font référence à la religion, les habitudes, l'histoire, la politique... etc. En somme, il faut retenir qu'au cours de cette analyse nous avons déduit que :

- les prénoms simples sont les plus nombreux que les prénoms composés.
- Les prénoms composés masculins sont majoritaires par rapport aux prénoms composés féminins.
- Les événements politiques qui se sont déroulés au cours de ces 30 ans ont influencé en grande partie le système anthroponymique de cette localité.

Conclusion générale

Notre travail est le produit d'une simple recherche. Dans le premier chapitre, nous avons essayé d'aborder les notions qui ont une relation avec notre thème de recherches telles que : le nom propre, ses classes et ses critères, l'onomastique, l'anthroponymie, la toponymie. Nous avons essayé de montrer l'importance accordée au nom propre. Dans le second chapitre, nous avons présenté l'importance ainsi que les fonctions du nom propre avec sa culture, son identité et sa représentation dans la société algérienne. Ainsi, nous avons fait un aperçu sur l'Etat civil algérien. Enfin, dans le dernier chapitre, qui est une partie analytique, nous avons analysé le corpus suivi d'une étude onomastique pour relier tout cela avec le sens et l'identité.

Notre question de départ était : comment le nom propre véhicule-t-il une signification qui pourrait relever de notre culture ou de notre identité ? C'est pour cela que, tout au long de ce travail, nous avons tenté de démontrer comment le nom propre contribue-t-il au reflet du sens et l'identité. C'est dans cette perspective que, nous nous sommes référés à l'onomastique pour dévoiler l'étymologie, le sens et l'origine des prénoms du corpus.

Nos hypothèses émises au départ étaient comme suit :

- Les prénoms qu'on attribue à notre descendance proviennent-ils de notre culture ou réfèrent-ils notre identité ?
- La tradition anthroponymique algérienne reflète-t-elle les événements historiques qu'a vécus l'Algérie entre 1962 et 1994 ?

A partir de ces hypothèses, et après avoir élaboré cet humble travail de recherche, nous sommes arrivés à affirmer que le choix des prénoms attribués par leurs donneurs n'est pas arbitraire, parce qu'ils sont porteurs de sens et de significations. Il est vrai qu'il y a certains noms propres d'origine latine en présentant une culture étrangère, mais la plupart de ces noms propres sont d'origine arabe et berbère.

Ainsi, Notre recherche a dévoilé que le nom propre peut porter une identité, qu'il peut être un générateur de la construction identitaire. Nous avons remarqué que les noms propres peuvent montrer l'identité de ceux qui les portent.

En outre, un autre constat qui s'impose dans l'analyse des unités anthroponymiques est celui de la place des prénoms et leurs modes de prénommer,

Conclusion générale

c'est-à-dire la prédominance des prénoms de souche arabe, et cela pourrait être, d'une part, le reflet de la représentation sociale ou religieuse de la population, ou, d'autre part, l'impact historique qui a influencé cette population à se servir des prénoms qui ont une relation directe avec les trois périodes étudiées.

Nous avons remarqué que les noms propres révèlent une certaine partie de la personnalité de leurs porteurs. C'est pour cela que nous pensons pouvoir analyser, dans un travail ultérieur, l'aspect pragmatique de ces mêmes prénoms.

Enfin, nous pensons qu'une analyse pragmatique ne peut qu'apporter des solutions par rapport au rôle des noms propres dans la vie des individus et à son impact sur la société.

Références bibliographiques

Dictionnaires :

DUBOIS, Jean, 2012, *le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, LAROUSSE, Paris.

LAROUSSE P, AUGÉ C, *Dictionnaire Encyclopédique pour tous Le petit Larousse Le petit Larousse illustré*, Librairie Larousse.

LAROUSSE P, AUGÉ, 2008, *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, l'Office Des publications universitaire, 1, Place Centrale-Ben-Aknoun-Alger.

Ouvrages :

Benveniste, Emile, 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Paris, Gallimard.

BORN, Charles, 1995, *Etudes littéraires maghrébines, l'interculturel : réflexion pluridisciplinaire*, Edition le harmattan, paris.

CHERIGUEN Foudil, 2008, *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, l'Office des Publications Universitaires, 1, Place centrale-Ben-Aknoune-Alger. Essais de sémiotique du nom propre et du LAROUSSE P, AUGÉ, *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, l'Office Des publications universitaire, 1, Place Centrale-Ben-Aknoun-Alger,.

LACHRAF, Mustepha, 1998, *Des noms et des lieux, Mémoire d'une Algérie Oubliée*, Casbah, Alger.

LACHERAF, Mostefa, 1995, cité par DEJEUX, Jean, *culture algérienne dans les textes choix et présentation*, ED publisud,.

Mémoires :

Slimani, Hakima, 2012, *Toponymie au Dahra au Nord de Chlef*, mémoire de magister, science du langage, sous la direction de Mme Amrane Myriam Katia, Mostaganem, université de Hassiba Ben Bouali.

Artcles et revues :

Yermeche, Ouardia-Sadat, 2005, « *Des noms et des noms..., Etat civil et anthroponymie en Algérie* ».

Texte, l'Office Des publications universitaire, 1, Place Centrale-Ben-Aknoun-Alger.

Références bibliographiques

ILISECCU, Adelina, 2013, cis01.central.ucv.ro/revista-scol/site-ro/ onomastica / ILIESCU, pdf.

En ligne :

Ouvrages :

KOULIBALY, Adam, Onomastique et création romanesque chez Ahmadou Kourouma : le cas d'ALLAH n'est pas obligé, disponible sur : <http://ethiopiennes.refer.sn/spip.php?article100,html>.

Herriot, *La notion de culture*, cité in Notions, culture, civilisation, disponible sur : http://jmtsociologue.uqac.ca/www/word/387_335_CH/Notions_culture_civilisation.pdf.html,

Sites internet :

MOLINO, Jean, http://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1993_num_66_1_2634

Christian, Vandendorpe, http://www.persee.fr/doc/lsoc_01814095_1993_num_66_1_2634

<http://www.depechedekabylie.com/culture/158985-lhomme-a-la-langue-exilee.html>

Registres de l'Etat civil de la de la commune de Bechloul : de 1962 à 1994.

Références bibliographiques

Annexes

La période de 1962 - 1972	
Hadda	43
Adidi	25
Louisa	35
Malika	38
Malkhir	17
Bekhi	23
Aouda	27
Farida	67
Halima	11
Djamel	19
Hamid	25
Madjid	14
boualem	11
Saleh	10
zohra	19
Djamila	43
Feroudja	13
Chema	18
makhlouf	14
Akli	10
Kamel	23
Ramdane	17
Tassadit et variations	76
Amer et variations	34
Fatima et variations	42
Oaurdia et variations	33

Annexes

La période de 1973 - 1983	
Khoukha	23
Zakia	17
Atika	11
Mabrouk	08
Naima	10
nassima	12
Khadidja	09
Mebarka	07
Khlidja	05
Salwa	13
Lyes	10
Amarouche	08
Mouhache	05
said	19
Nacer	20
Lila	12
Ghania	14
Houria	14
Karim	23
omar	30
Aziz et variations	32
Ahcene et variations	43
Said et variations	12
Mouloud et variations	09

Annexes

La période de 1984 - 1994	
Amina	12
Naima	24
Nassima	15
silâ	03
Souraia	07
Fouad	18
Menad	09
Bahia	07
Idir	17
Farhat	16
Karima	22
Amine	34
Adel	18
Madjid	15
Zina	19
Bekhi	05
Ahmed	37
Saada	06
Saadia	04
Laid	09
Aldjia et variations	14
Omar et variations	26
Fatima et variations	17
Ouardia et variations	09

Annexes

	La période de 1962 - 1972	La période de 1973 - 1983	La période de 1984 - 1994
Mohamed Sadek	01	/	/
Mohamed Said	07	07	03
Mohamed Laid	04	04	/
Mohamed Amokrane	03	03	/
Mohamed Ameziane	04	04	/
Mohamed Yazid	01	/	/
Mohamed Ouali	01	/	/
Mohamed Arezki	02	03	01
Mohamed Saleh	02	02	/
Mohamed Chérif	04	04	02
Mohamed Salim	/	/	01
Mohamed Amine	/	/	04
Mohamed Lamine	/	/	04
Mohamed Réda	/	/	01
Mohamed Taher	/	/	01
Mohamed Akli	/	/	02
Oum el Khir	17	/	/
Thassadit	/	/	/
Oum Laid	27	/	/
Oum Saed	/	03	04
Belkacem	17	05	07
Belaïd	/	03	/
Belahouel	/	01	/
Boudjema	/	/	04

Annexes

Bousad	/	/	03
Belhadj	01	/	/
Bouzid	01	/	/
Boulares	01	/	/
Boubeker	01	/	/
Boualem	05	12	09
Boudjmila	01	/	/
Boumediene	01	/	/
Azzeddine	/	/	15
Mahieddine	/	/	6
Nacereddine	/	/	1
Badreddine	/	/	2
Chemseddine	/	/	3
Salahedine	/	/	2
Houssameddine	/	/	1
Zineddine	/	/	3
Nordine	08	03	07
Abdelkader	14	14	08
Abdelkrim	03	04	05
Abdenour	03	12	07
Abderahim	02	/	/
Abderahmane	01	04	02
Abdsamad	01	/	/
Abdeslam	01	03	04
Abdelhamid	/	02	02

Annexes

Abdelaziz	/	08	05
Abdelmadjid	/	02	01
Abdelhlim	/	01	/
Abdelmalek	/	03	01
Abdelghani	/	05	/
Abdelatif	/	01	/
Abdallah	/	01	/
Abderazak	/	02	01
Abdelhafid	/	/	13
Abdmoumen	/	/	05
Abdnacer	/	/	02

Sommaire

Introduction générale.....	2
Chapitre I : Ancrage théorique et méthodologique.....	5
Introduction	6
1. L'onomastique	6
1.1. Définition	6
2. Les branches de l'onomastique	7
2.1 L'Anthroponymie	7
2.2 La toponymie	8
3. Le nom propre	9
3.1 Définition	9
4. Les critères définitoires du nom propre.....	11
4.1. Le critère formel	11
4.2. Le critère morphosyntaxique.....	13
4.3. Les critères sémantiques et pratiques.....	13
5. Les classes des noms propres.....	14
5.1. Les anthroponymes	14
5.2. Les toponymes.....	14
5.3. Les ergonymes.....	14
5.4. Les paroxysmes.....	15
5.5. Les phénonymes.....	15
5.6. Les zoonymes.....	15
6. Les types du nom propre.....	16

Sommaire

6.1. Le nom propre opaque	16
6.2. Le nom propre démotivé.....	16
6.3. Le nom complexe motivé.....	16
7. Les types d'anthroponymes.....	16
7.1. Les noms de personnes (les prénoms).....	16
7.2. Les noms de famille.....	17
7.3. Les patronymes.....	17
7.4. Les surnoms.....	18
7.5. Le prénom de substitution (pseudonyme).....	18
8. La méthodologie.....	18
Conclusion partielle.....	21
Introduction.....	23
1. L'importance du nom propre.....	23
2. Les fonctions du nom propre.....	24
3. L'État civil en Algérie : pourquoi l'avoir instauré ?.....	26
4. Le nom propre entre culture et identité.....	28
5. Le prénom et la représentation sociale.....	31
Coclusion.....	32
Chapitre II : chapitre analytique.....	33
Introduction.....	34
Analyse morphologique du nom propre.....	34
1.1. Des noms propres : de l'usage à l'affaiblissement.....	34
1.2. Les prénoms composés entre régularisation et évolution.....	35

Sommaire

1.2.1 Les prénoms composés féminins.....	36
1.3. Les prénoms à base de « Mohammed ».....	37
1.4. Les particularités d'ascendance.....	38
1.4.1. Les prénoms composés avec « Bel ».....	39
1.4.2 Les prénoms composés avec « Bou ».....	40
1.4.3 Les prénoms à base de « edine » ou « eddine ».....	41
1.5. Les particules et bases féminines.....	41
1.6 L'impact des périodes historiques sur le nom propre.....	42
1.6.1 Après 1962 : période de l'indépendance.....	42
1.6.2 La période des années 80 : l'Arouche.....	43
1.6.3 La période des années 90 : la décennie noire.....	44
2. Analyse lexico-sémantique.....	44
2.1 Les prénoms composés à base de « Mohammed ».....	44
2.2. Les noms propres à base de particule d'ascendance.....	47
2.2.1. Les prénoms composés avec « Abd ».....	47
2.2.2. Les prénoms composés avec « Bel ».....	48
2.2.3. Les prénoms composés avec « Bou ».....	49
2.2.4. Les prénoms composés avec « eddine » ou « dine ».....	50
2.3. Les particules et bases féminines.....	52
2.4. Les prénoms simples.....	52
2.4.1. Les prénoms masculins.....	52
2.4.2. Les prénoms féminins.....	53

Sommaire

Conclusion partielle.....	54
Conclusion générale.....	58
Les références bibliographiques.	
Annexes.	